DEPARTEMENT
MOSELLE
ARRONDISSEMENT
METZ CAMPAGNE
CANTON
LE PAYS MESSIN

#### COMMUNE D'OGY-MONTOY-F

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Publié le

Berger Levrault

ID: 057-200073609-20221129-DCM922022-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### du 29 NOVEMBRE 2022

#### NOMBRE:

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf novembre, le Conseil Municipal de la Commune de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

de conseillers en exercice : 21 de présents : 17 de votants : 21

#### Etaient présents :

Mmes BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GUILLAUME Monique, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRERY Francis, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

### Étaient absents excusés :

## Étaient absents : Procurations :

Mme BADIE Nataly qui a donné procuration à Mme MARX Anne-Marie Mme GAUTIER Marina qui a donné procuration à Mr LEVE Damien Mme HAJRI Sabrina qui a donné procuration à Mme BAYEUR Laurence Mr BASTIEN Alain qui a donné procuration à Mr GULINO Eric

Le Maire certifie que le compte cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 06/12/2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 24/11/2022 Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de remplir les fonctions de secrétaire

# N° 92/2022 : Remboursement de frais engagés par un agent communal pour la commune

Ayant entendu l'exposé de Monsieur GULINO Eric, Maire.

- Vu les frais avancés par Madame MAGUIN Audrey,
- Vu les pièces justificatives fournies.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par 21 VOIX POUR

- ACCEPTE de rembourser à Madame MAGUIN Audrey :
  - la somme de 193.82 € TTC pour l'achat d'un téléphone portable,

MONTO

- la somme de 34.90 € TTC pour l'achat d'une protection pour le téléphone.
- VOTE les crédits nécessaires à cet effet.

Pour extrait conforme Ogy-Montoy-Flanville, le 29 novembre 2022

Le Maire, Eric GULINO